

Le **FRAQ**assant

MOT DE LA PRÉSIDENTE

PAGE 3

RETOUR SUR LE CONGRÈS

PAGES 6-7

DIX ANS D'APPUI À LA RELÈVE AGRICOLE

PAGE 8



Fédération
de la **relève agricole**
du Québec

Tous les chemins mènent à la FRAQ PAGE 5



*Marc-Antoine Turcotte avec ses enfants Xavier et Léa-Rose,
sa conjointe Émilie, et son fils Samuel.*

PRÉPARÉ EN COLLABORATION AVEC LA FÉDÉRATION
DE LA RELÈVE AGRICOLE DU QUÉBEC DEPUIS 2009

SÉRIE 4000 ROBUSTESSE INÉGALÉE ET FIABILITÉ POUR UN TRAVAIL DU SOL UNIFORME DANS TOUTES LES CONDITIONS.



**TROUVEZ LE CONCESSIONNAIRE
LE PLUS PRÈS DE CHEZ VOUS SUR**

TROUVETAMACHINERIE.COM

Sunflower fait partie du groupe Agco et cette technologie peut être disponible dans d'autres marques d'Agco. Photo à titre indicatif seulement.

 **AGCO**
Votre Compagnie en Agriculture



MOT DE LA PRÉSIDENTE



Un hommage bien mérité pour l'ARTERRE

Le 5 mars dernier, c'était le congrès virtuel de la FRAQ. Chaque année, on profite de l'occasion pour décerner le prix Relève, un honneur qui est remis à une personne, un intervenant ou une organisation qui a su, à l'échelle provinciale, placer la relève agricole et l'établissement au cœur de ses priorités d'actions. Le récipiendaire cette année est L'ARTERRE.



Photographie - Elve Carrier

Créée en 2015 à la suite de la fusion de deux projets novateurs (Banque de terres agricoles de la MRC Brome-Missisquoi et Banque de fermes du Centre d'innovation sociale en agriculture [CISA]), L'ARTERRE agit comme agent de maillage entre des jeunes qui veulent se lancer en agriculture et des producteurs qui cherchent une relève pour leur entreprise. La FRAQ déplorait cette problématique bien avant la création d'un tel projet d'envergure provinciale.

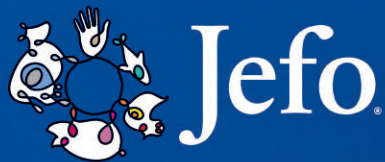
Beaucoup de propriétaires se cherchaient une relève et ne savaient pas où en trouver. Coordonnée par le Centre de référence en agriculture et agroalimentaire du Québec (CRAAQ), L'ARTERRE a, depuis sa création, déployé 41 agents de maillage dans les 84 MRC qui y participent. En 2021, ces agents couvrent maintenant une grande partie du territoire québécois et travaillent activement afin de favoriser l'établissement de la relève et la pérennité de nos entreprises agricoles québécoises.

En remettant le prix relève à cet organisme, la FRAQ désire souligner tous les jumelages à leur actif. L'ARTERRE répond, d'une part, au besoin des producteurs qui souhaitent que leur entreprise perdure

après leur départ, et d'autre part, aux besoins de la relève, pour qui il est plus facile de se lancer en procédant à un transfert de ferme que de démarrer un projet de zéro. Avec près de 1000 inscriptions de relève et 600 offres au niveau des cédants, on peut dire que ce modèle fonctionne et qu'il permet à nos régions de rester dynamiques avec de nouvelles familles de passionnés.

Je me dois d'adresser un petit mot aux producteurs à la recherche de relève non apparentée. Je tiens à vous remercier de vouloir transférer votre entreprise à un jeune qui n'est pas de votre famille. Votre passion pour l'agriculture est remarquable et votre ouverture l'est tout autant. Merci de permettre à un jeune de vivre de l'agriculture et d'avoir la chance de continuer votre travail. Aussi, merci aux agents de maillage qui travaillent fort au développement de l'agriculture. En ces temps de pandémie, les rencontres sont plus rares et plus difficiles, mais ils persèverent et s'assurent que la mission de l'organisation soit réalisée. N'hésitez pas à aller visiter leur site internet : www.arterre.ca.

Julie Bissonnette, présidente
Fédération de la relève agricole du Québec



La solution de vitamines B protégées Jefo

spécifiquement conçue pour les vaches en lactation
permet d'**augmenter votre marge de profit!**



Plus de
lait



Plus de
composants



Plus de
protéines

jefo.com





PUBLIREPORTAGE



Encourager le transfert d'entreprise et l'établissement en agriculture

Depuis maintenant 19 ans, le Prix établissement et transfert de ferme de Sollio Groupe Coopératif souligne et met en valeur les familles et les entreprises ayant réussi avec succès un transfert de ferme planifié. Entretien avec Muriel Dubois, première vice-présidente de Sollio Groupe Coopératif et membre du jury, à propos de l'édition 2021-2022 du concours.



La famille Couturier a remporté en 2020 le Prix établissement et transfert de ferme de Sollio Groupe Coopératif, qui souligne et met en valeur les familles et les entreprises ayant réussi avec succès un transfert de ferme planifié.

QU'EST-CE QUE LE PRIX ÉTABLISSEMENT ET TRANSFERT DE FERME DE SOLLIO GROUPE COOPÉRATIF?

Avec le Prix établissement et transfert de ferme, Sollio Groupe Coopératif souligne et met en valeur les familles et les entreprises ayant réussi avec succès un transfert de ferme ainsi que les producteurs qui démarrent une entreprise agricole. Le concours est ouvert à toutes les entreprises agricoles du Québec membres du réseau de coopératives de Sollio. Celles-ci doivent toutefois être parrainées par une coopérative membre du réseau. Évidemment, il y a de beaux prix à gagner pour les finalistes!

POURQUOI ÊTES-VOUS IMPLIQUÉE DANS CE CONCOURS DEPUIS PLUS DE SEPT ANNÉES?

Chaque année, grâce à ce concours, on découvre des histoires touchantes de familles et des transferts d'entreprise uniques. Ça fait vraiment du bien de voir à quel point les producteurs sont passionnés par leur métier et fiers de leurs entreprises. Chaque fois, la présentation des vidéos des finalistes lors de l'assemblée générale annuelle de Sollio est chargée en émotions. Je pense qu'il est primordial de montrer ces belles histoires qui témoignent

de la beauté de notre métier et surtout, d'encourager la relève en agriculture, mais aussi de montrer la diversité des modèles de transfert et d'établissement.

EST-CE IMPORTANT DE CÉLÉBRER LES RÉUSSITES DES TRANSFERTS ET DES ÉTABLISSEMENTS D'ENTREPRISES AGRICOLES?

Le monde change beaucoup actuellement et nous devons revenir à nos sources. Il faut prendre conscience de l'importance du travail de ceux qui nourrissent le monde. L'agriculture a besoin d'une relève forte, fière et motivée, pour continuer à accomplir sa mission. Et les consommateurs ont besoin, plus que jamais, de voir d'où provient leur nourriture. De mettre des visages humains là-dessus, ça change tout!

Avec la crise de la COVID-19, notre organisation se doit de lancer un message positif pour arriver à passer au travers. Un établissement d'entreprise agricole ou un transfert de ferme réussi, c'est un exemple authentique et concret des belles choses qui se passent en agriculture. Il faut raconter

les histoires et venir à la rencontre des gens qui se trouvent derrière les aliments sains et locaux qui sont consommés par la population. C'est, quelque part, notre manière à nous de créer un lien d'attachement entre les consommateurs et les agriculteurs, en plus d'entretenir l'esprit communautaire dont nous avons tant besoin en ce moment.

COMMENT VOYEZ-VOUS L'ÉVOLUTION DU CONCOURS POUR LES PROCHAINES ANNÉES?

Nous souhaitons surtout que le concours demeure en lien avec les pratiques que nous promouvons chez Sollio Groupe Coopératif. Nous avons ajouté un volet sur les pratiques agroenvironnementales, ainsi que l'utilisation d'outil numérique (AgConnexion) ou technico-économique (Lactascan, Aviscan), qui font preuve de la capacité des candidats à s'adapter à la modernisation des pratiques agricoles. Évidemment, nous souhaitons déployer avec grand succès le volet ontarien du concours. Nous allons nous adapter d'année en année, afin d'améliorer cette extension du concours pour éventuellement l'élargir vers l'Ouest canadien.

Comment participer

Vous souhaitez participer ou vous connaissez des producteurs qui aimeraient participer au Prix établissement et transfert de ferme de Sollio Groupe Coopératif? Inscrivez-vous dès maintenant ici : <https://sollio.coop/fr/notre-engagement/releve-agricole>. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à nous contacter ici : concours.transfertlacoop@sollio.coop



PORTAIT D'UN ADMINISTRATEUR



Tous les chemins mènent à la FRAQ

EVELYNE PAQUET

C'est à Sainte-Famille, à l'île d'Orléans, que le grand-père de Marc-Antoine Turcotte s'est acheté un petit lopin de terre à la fin de la Seconde guerre mondiale, non loin de l'endroit où il avait grandi. Il faisait un peu de commerce et s'est construit un poulailler, puis un deuxième et un troisième au cours des années soixante.

Nécessitant peu de superficies, la production de volailles était idéale pour cette petite terre. « Dans les années 80, mon père et mon oncle se sont ajoutés et l'entreprise a connu une expansion progressive », raconte Marc-Antoine. Dans les années 90, ils ont acheté un peu de quotas de dinde et ont commencé à planter des pommiers nains, ce qui était encore plutôt rare. « Ils sont encore là aujourd'hui, poursuit Marc-Antoine. On a une petite superficie, mais on a plusieurs variétés et on a développé une expertise. » Une partie de leurs pommes sont vendues au marché, alors que les autres sont vendues en gros à des emballeurs.

Bien que l'entreprise familiale l'ait toujours intéressé, Marc-Antoine n'a pas toujours été certain à savoir si sa place était en agriculture. « En sortant du secondaire, j'ai fait une technique en gestion commerciale, se remémore Marc-Antoine. Après son DEC, il a obtenu un poste dans un concessionnaire automobile. « J'avais l'impression d'être un employé remplaçable, comme un numéro. »

Puis, il est retourné sur les bancs d'école, à l'ITA de La Pocatière, afin d'y compléter une technique en production animale. « J'ai commencé à m'impliquer sur le tard », dit-il en riant.

JAMAIS TROP TARD

Marc-Antoine n'a jamais été dans les associations étudiantes ou dans l'organisation d'événement. Pourtant, voilà qu'en 2021, il est un visage bien connu autant à la FRAQ que dans sa municipalité. Depuis 2013, il est conseiller municipal à Sainte-Famille. C'est son père qui l'a convaincu de présenter sa candidature après avoir eu vent d'un poste disponible.



Marc-Antoine, Xavier, Léa-Rose, Émilie et Samuel.

« Je ne m'étais jamais imaginé faire de la politique ou du syndicalisme mais aujourd'hui, j'adore ça! »

« Il m'a mentionné que si on ne protège pas l'agriculture nous-même, qui va le faire? » Cette phrase résonne encore en lui aujourd'hui puisque l'agriculture à l'île d'Orléans comporte son lot de défis. « C'est une destination prisée des vacanciers et des projets de retraites bucoliques. »

Marc-Antoine s'implique à la FRAQ depuis 2015. C'est après avoir reçu une invitation à l'AGA de la relève agricole de la Capitale-Nationale-Côte-Nord, qu'il accepte le poste de représentant pour l'île d'Orléans. « Au début, je ne m'étais jamais imaginé faire de la politique ou du syndicalisme mais aujourd'hui, j'adore ça! » Depuis 2018, il représente sa région au conseil d'administration de la FRAQ. Bien que les défis au municipal et à la relève soient différents, il apprécie les deux postes pour les mêmes raisons. « J'apprécie être au courant des choses et d'en comprendre davantage sur l'appareil gouvernemental. » Étant lui-même en processus de transfert, où il est important de faire preuve d'équité et de cohérence, il trouve une source de motivation à travailler pour améliorer le processus pour d'autres relèves. Il est aujourd'hui deuxième vice-président de la Fédération de la relève agricole du Québec.

**PRIX DE LA
RELÈVE AGRICOLE 2021**

BOURSE DE 5 000 \$ À GAGNER

**Vous avez moins de 40 ans
et vous exploitez une entreprise
agricole depuis au moins 3 ans?
Quelle que soit votre spécialité,
ce concours est pour vous!**

François Biron et Julie Beaugard, Ferme Chapeau Melon - Gagnants 2019

INSCRIPTIONS JUSQU'AU 4 JUIN / mapaq.gouv.qc.ca/prixreleve

Votre gouvernement

Québec

212674



CONGRÈS ANNUEL



Le congrès annuel 2021 de la Relève agricole

Le 5 mars dernier a eu lieu le congrès annuel de la FRAQ en formule 100 % virtuelle. Plusieurs présentations intéressantes ont eu lieu, notamment la présentation de la planification stratégique de la FRAQ par son directeur général, M. Philippe Pagé. Celle-ci permettra de jeter les bases sur les enjeux et les priorités de la relève pour les prochaines années. De plus, M. Paul Lecomte s'est également adressé aux membres en soirée afin de célébrer avec la relève le dixième anniversaire du Fonds d'investissement de la relève agricole (FIRA). Voici, en rafale, un résumé de l'événement et de tous les faits marquants que vous auriez pu manquer.

Plus de 140 membres étaient présents pour s'informer et prendre part aux décisions en assemblée virtuelle de la FRAQ le 5 mars dernier.



CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'Assemblée générale annuelle a ratifié le nouveau conseil d'administration provincial. Voici vos représentants pour la nouvelle année.



PRÉSIDENTE
Julie Bissonnette
Production laitière



1^{ère} VICE-PRÉSIDENTE
Pier-Luc Hervieux, RAL
Production maraîchère



2^e VICE-PRÉSIDENTE
Marc-Antoine Turcotte, RACNCN
Production pomicole et avicole



MEMBRE DE L'EXÉCUTIF
Joanie Courchesne, GRACQ
Production bovine

ADMINISTRATRICES ET ADMINISTRATEURS



Jonathan Bergeron, ARABSL
Production laitière et grandes cultures



Andréane Dupont, RAM
Production laitière



Mylène Lagacé, ARAGIM
Production laitière



Benjamin Boivin, SYRAE
Production de grandes cultures



Simon Brault, ARAMO
Étudiant en agroéconomie et enseignant
au GTEA au Collège Lionel-Groulx



Meghan Jarry, SRAAT
Production laitière



Marc-Antoine Arsenault Chiasson, ARASH
Production de pommes, poires et prunes



Frédéric Turgeon-Savard, SRALO
Production maraîchère biologique



Joanie Potvin, CRJA
Production maraîchère

Allocutions des dignitaires

La FRAQ a eu le plaisir d'accueillir la ministre de l'Agriculture et Agroalimentaire Canada, madame Marie-Claude Bibeau, qui a profité de sa présence pour aborder les inquiétudes liées à la venue de travailleurs agricoles cet été et des enjeux concernant les transferts de ferme apparentés. Le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, M. André Lamontagne, a également échangé avec la relève sur les enjeux de financement des services de maillages de l'ARTERRE et des différents programmes afin de soutenir la relève. M. Marcel Groleau, président-général de l'Union des producteurs agricoles (UPA) a terminé le cycle des allocutions en portant un message de soutien envers la relève et ses actions.



Pandémie oblige, le congrès s'est déroulé en formule virtuelle cette année.

QUATRE NOUVELLES RÉOLUTIONS

L'étude des résolutions est toujours un moment important, lieu de débats et d'échanges, mais surtout, ce sont des propositions des années à venir. Cette année, quatre résolutions ont été adoptées.

Équité dans les transferts d'entreprises agricoles

Cette résolution fait référence au projet de Loi C-208 et son adoption lors de l'assemblée annuelle de la FRAQ est l'aboutissement d'une série de démarches effectuée par la FRAQ et ses régions dans le but de contribuer activement à son adoption. Cette résolution demande à la FRAQ de poursuivre son appui au projet de Loi C-208 et à l'UPA d'appuyer également la résolution et de faire les représentations nécessaires pour ce dossier.

Éducation et formation

Cette résolution, d'abord votée par les Producteurs de grains du Québec (PGQ), puis reprise par les Groupes de relèves agricoles du Centre-du-Québec, demande au ministère de l'Éducation du Québec d'intégrer officiellement l'agriculture au cursus scolaire. L'objectif est de rejoindre et d'informer les consommateurs sur l'agriculture et la réalité du métier d'agriculteur, afin de souligner leur importance pour la société.



CONGRÈS ANNUEL



en format virtuel

Prix Distinction Stéphane Deslauriers

Le prix *Distinction Stéphane Deslauriers* est remis à un membre actif de la FRAQ qui s'est distingué par son implication au sein du mouvement de la relève agricole du Québec. Il s'agit d'une occasion pour la FRAQ de mettre en valeur les jeunes de la relève qui s'impliquent au quotidien pour valoriser la profession agricole et défendre les intérêts des agriculteurs et agricultrices de demain. Cette année, le prix a été remis à Jean-Philippe Arsenault, membre de l'Association de la relève agricole de la Gaspésie-les-Îles (ARAGIM) qui s'est impliqué pendant plus de 10 ans auprès de la relève agricole.



DéfiFRAQ

Après une journée d'assemblée, les membres ont été invités à se connecter en soirée afin de s'amuser lors d'un quiz en ligne et remporter l'un des douze prix offerts gracieusement par notre partenaire, Sollio Agriculture. Notre grand gagnant fut Didier Ruel, bravo à tous! Les prix du meilleur esprit d'équipe et meilleur supporteur ont été réinventés pour la formule virtuelle. Les membres ont été invités à publier sur Facebook des vidéos pour expliquer pourquoi ils sont membres de la relève. Alexandre Bernier et David Beauvais ont remporté les honneurs de ces prix.

L'ARTERRE
Accompagner · Jumeler

Prix de la relève

Ce prix est remis à un organisme, une personne ou un intervenant qui a su, à l'échelle provinciale, placer la relève agricole et l'établissement au cœur de ses priorités d'actions. Le récipiendaire cette année est L'ARTERRE. En remettant le prix relève à cet organisme, la FRAQ désire souligner leurs grands efforts mis dans la promotion et valorisation du transfert non apparenté ainsi que tous les maillages qui réussissent à être fait chaque année grâce à eux.

La Financière
agricole
Québec

Desjardins

Sollio
AgricultureFIRA
Fonds d'investissement
pour la relève agricolePartenaires
du congrès

La Fédération de la relève agricole tient à remercier encore une fois ses partenaires soit la Financière agricole du Québec, Sollio Agriculture, Desjardins, le Fonds d'investissement de la relève agricole, la Fondation de la famille terrienne et Financement agricole Canada, sans qui l'événement n'aurait pu être possible.

VOTÉES AU CONGRÈS DE LA FRAQ

et dans une assemblée générale annuelle. C'est un
ses de position qui influenceront le discours et les
résolutions ont été adoptées à majorité.



Résolutions

Admissibilité aux relèves de fermes de groupe au Programme *appui financier à la relève*

Cette résolution avait déjà été voté par l'AGA de la FRAQ en 2016, mais l'Association de la relève agricole de Saint-Hyacinthe a jugé bon de la ramener à l'ordre du jour afin de démontrer son importance pour plusieurs. Actuellement, des relèves formées et établies à temps plein sur une ferme de groupe (contenant plusieurs actionnaires) se voient inadmissibles à l'*appui financier à la relève* puisqu'ils ne détiennent pas chacun 20 % des parts. Cependant, dans cette situation où il y a plusieurs relèves sur l'entreprise, et considérant le prix des actifs, les chances d'obtenir individuellement 20 % des parts avant l'âge de 40 ans sont faibles. C'est pour cette raison que cette résolution demande à la FADQ de permettre aux relèves admissibles d'additionner leurs parts pour obtenir 20 % et déclencher ainsi une tranche de l'*appui financier à la relève*.

Programme d'aide du MAPAQ pour soutenir des nouveaux projets en transformation de produits à la ferme

Cette résolution, apportée par la Relève agricole de la Capitale-Nationale—Côte-Nord, demande au MAPAQ de créer un programme d'aide financière pour soutenir des projets de transformation de produits à la ferme. Actuellement, les petites entreprises qui souhaitent ajouter un volet de transformation alimentaire ne disposent d'aucune aide financière pour leur projet. De plus, considérant le prix élevé des équipements pour la transformation de produits carnés à la ferme, la résolution demande que ces types de projets bénéficient d'une aide plus importante.



Marc-Antoine Turcotte, 2^e vice-président et Pier-Luc Hervieux, 1^{er} vice-président lors de l'animation de l'étude des résolutions.

DÉBATTUES MAIS NON RETENUES

Deux résolutions ont également été débattues, mais n'ont pas été retenues par l'assemblée des membres. Il s'agissait d'une demande de création d'un programme d'aide universelle à la relève et une demande de réforme du traitement des résolutions des syndicats régionaux à la FRAQ.



FINANCEMENT



Dix ans d'appui à la relève agricole

PAUL LECOMTE, AGR., DIRECTEUR GÉNÉRAL FONDS D'INVESTISSEMENTS POUR LA RELÈVE AGRICOLE (FIRA)

Il y a dix ans, les fermes se démantelaient à un rythme effréné. Leurs actifs étaient généralement rachetés par des entreprises matures. Les jeunes peinaient à prendre possession de fermes complètes, car les outils financiers adaptés à leur situation étaient inadéquats. Inquiète, la Fédération de la relève agricole du Québec (FRAQ) multipliait les appels à l'aide pour mieux soutenir la relève agricole.

Ce qui manquait, c'est du capital patient. Du financement pour lequel le prêteur est en mesure d'attendre avant d'exiger un remboursement. Pour donner du souffle à la relève, on a donc mis sur pied le Fonds d'investissement pour la relève agricole (FIRA). La Financière agricole du Québec, Desjardins Capital et le Fonds de solidarité des travailleurs du Québec se sont associés pour créer ce fonds d'investissement de 75 millions \$. Un fonds destiné à la relève de 18 à 39 ans, issue ou non du milieu agricole, qui se veut complémentaire à l'offre de services des institutions financières et de la Financière agricole du Québec.

Le lancement officiel du FIRA s'est fait lors du congrès de la FRAQ de 2011. Déjà 10 ans! Que de choses se sont passées pendant cette période! Pas moins de 170 entrepreneurs agricoles ont pu profiter de l'appui du FIRA. Des entrepreneurs qui, il faut l'admettre, n'auraient généralement pas pu se lancer en agriculture sans ce coup de pouce du Fonds.

DU SOUTIEN PARTOUT ET POUR TOUS

Le FIRA a apporté son soutien à des projets dans toutes les régions agricoles du Québec, de l'Outaouais à la Gaspésie et de la Montérégie à l'Abitibi. Il a généré des investissements directs dépassant 90 millions \$, stimulant l'économie locale. De plus, son soutien a permis la création ou le maintien de plus de 550 emplois qui contribuent à la vitalité des régions.

Les investissements du FIRA ont touché à des secteurs d'activité très variés. Certains projets portaient sur des productions bien connues comme les grandes cultures, le lait ou les œufs. Des productions connues pour exiger une importante mise de fonds. D'autres projets mettaient en jeu des productions végétales ou animales émergentes comme la production de légumes asiatiques ou de lait de chèvre. Des domaines où il est souvent difficile de trouver un partenaire financier conventionnel.

DEUX FORMES D'APPUI FINANCIER

L'appui financier du FIRA à un projet de création ou d'acquisition d'entreprise peut prendre deux formes : un prêt de mise de fonds et la location-achat de terre. Le prêt de mise de fonds vient faciliter l'accès à du financement conventionnel



alors que la location-achat permet au nouveau producteur de disposer de terres tout en conservant ses liquidités.

PLUS QU'UNE CONTRIBUTION FINANCIÈRE

La contribution du FIRA n'est pas que financière. C'est bien connu, partir en agriculture demande une solide préparation. Le Fonds se fait un devoir d'apporter un support-conseil aux futurs producteurs, par exemple en les orientant dans leurs démarches

ou en les informant sur les étapes à suivre pour avoir accès au support financier conventionnel.

Partir en agriculture est exigeant. Depuis dix ans, celui ou celle qui se lance peut compter sur le FIRA pour démarrer son projet de vie avec une structure financière adaptée à ses besoins.

Depuis 2011, le « capital patient » du FIRA a propulsé plus de 170 jeunes entrepreneurs.

Valoriser la formation fait aussi partie de notre accompagnement

« Dans le cadre du congrès de la FRAQ 2021, la Financière agricole du Québec (FADQ) a remis trois bourses totalisant 2 250 \$ à des étudiants en agriculture. Nous croyons qu'accompagner la relève commence par encourager les jeunes producteurs à acquérir une formation pertinente associée à leur projet d'affaires, car gérer une entreprise avec efficacité requiert la maîtrise d'une panoplie de notions techniques, scientifiques et d'entrepreneuriat. La formation demeure la clé pour développer le plein potentiel de son entreprise et réaliser ses objectifs. La Financière agricole du Québec appuie les efforts des jeunes dans leur quête de l'excellence pour relever les défis actuels et à venir de l'agriculture, et en assurer la pérennité! Informez-vous auprès de nos conseillers régionaux sur notre offre de produits et services destinés à la relève et donnez-vous ainsi toutes les chances de réussite. »

Richard Laroche, vice-président à la clientèle,
La Financière agricole du Québec

La Financière
agricole
Québec





FINANCEMENT



Aides à l'établissement et au démarrage



ALEXANDRE AUGER, CPA AUDITEUR, CA, SCF CPA CENTRE-DU-QUÉBEC INC.

Un des défis auquel la relève doit souvent faire face en est un de nature financière. Heureusement, il existe une panoplie de programmes visant à aider la relève agricole dans ses démarches. En voici quelques-uns.

PLAN DE TRANSFERT OU DÉMARRAGE

Le Réseau Agriconseil permet de financer l'élaboration d'un plan de transfert ou de démarrage d'entreprise. Le programme Service-conseil donne accès à un coût réduit aux services de professionnels, dont un agronome en gestion, qui permettront à la relève et aux cédants de déterminer la faisabilité de leur projet de transfert pour ensuite le mettre en branle. Le programme prévoit un taux d'aide maximal variant entre 50 % et 85 %.

PROGRAMME D'APPUI FINANCIER

La Financière agricole du Québec (FADQ) administre le programme d'appui financier à la relève agricole. L'objectif du programme est d'aider les agriculteurs âgés de moins de 40 ans à s'intégrer dans une ferme existante ou à démarrer leur entreprise.

Selon le niveau de scolarité du demandeur, la subvention varie de 20 000 \$ à 50 000 \$ pour les agriculteurs qui s'établiront à temps plein et de 10 000 \$ à 25 000 \$ pour ceux qui s'établiront à temps partiel dans l'entreprise. La subvention obtenue permettra de faire des investissements productifs dans l'entreprise comme l'achat d'équipement, de contingent, etc. Parmi les conditions à respecter pour avoir droit à cette subvention, notons que la personne qui fait la demande doit être âgée de 18 ans à 39 ans inclusivement, avoir complété une formation reconnue, détenir au moins 20 % des parts de l'entreprise et posséder au moins une année d'expérience pertinente en agriculture. Le projet d'entreprise doit également présenter des perspectives de rentabilité.

PROGRAMME INVESTISSEMENT CROISSANCE

Également offert par La Financière agricole du Québec, le Programme Investissement Croissance (PIC) est disponible depuis le 1^{er} avril 2020. Composé de plusieurs volets, il permet aux demandeurs de se prévaloir de plus d'un volet et d'obtenir une subvention à l'investissement pouvant atteindre 95 000 \$ conditionnellement à l'obtention d'une garantie de prêt de la Financière. Le PIC n'est pas exclusif à la relève agricole. Toutefois, un des volets du programme s'adresse spécifiquement aux jeunes entrepreneurs. En effet, si l'ensemble de l'entreprise demandeuse est détenu par des personnes âgées de 18 à 39 ans inclusivement, dont au moins une est une relève agricole au cours des cinq années suivant sa qualification au Programme d'appui financier à la relève agricole, l'aide financière accordée peut atteindre 15 % du capital emprunté (jusqu'à un maximum de 45 000 \$ de subvention sur un emprunt de 300 000 \$), alors que dans les autres volets, l'aide financière est plafonnée à 10 % du montant emprunté.

De plus, les jeunes entrepreneurs peuvent présenter comme projet admissible l'acquisition d'une terre, alors que ce type de projet n'est pas possible pour les autres catégories de demandeurs. Afin de connaître l'ensemble des critères d'admissibilité au PIC, vous pouvez consulter le site de La Financière agricole du Québec et la section sur le Programme Investissement croissance.

Il existe de nombreux autres programmes pour aider la relève à faire sa place dans le monde de l'agriculture. Afin d'en savoir plus, n'hésitez pas à consulter un spécialiste.

Archives/TCN



Découvrez la section
« Dans les coulisses du concours »
de notre site Web

Surveillez nos nouvelles capsules-conseils inédites

Bleuetière Marland
Annie Marcoux

Le Petit Mas
Sébastien Grandmont

Paysage Gourmand
Guillaume Pelland

La Financière agricole Québec



EN BREF



CIBLE : Un nouvel espace numérique d'apprentissage

AGRIcarrières a fièrement lancé en novembre dernier son tout nouvel espace numérique d'apprentissage destiné aux producteurs et employés agricoles : CIBLE.

Le site regroupe les différents événements d'AGRIcarrières et propose plusieurs formations en ligne dynamiques et interactives spécifiques aux différents secteurs de production. Un espace de formations en espagnol est également disponible pour les travailleurs étrangers temporaires.

Découvrez les plus récentes formations offertes sur CIBLE :

- Gérer avec succès un enclos d'hivernage, pour les producteurs bovins qui utilisent un enclos d'hivernage ou qui désirent en implanter un dans leur ferme (une formation préalable à l'obtention d'une aide financière du programme Prime-Vert).

- Je pense au robot / Are robots for me (versions française et anglaise), pour appuyer les producteurs laitiers dans la prise de décisions éclairées quant à la mise en place d'un système de traite robotisée en stabulation libre.

Pour voir le catalogue complet, visitez cible.agricarrieres.qc.ca.

Les colloques Conversations RH passent au virtuel

La tournée des colloques régionaux Conversations RH – Comment faire face aux défis de la main-d'œuvre agricole pour les prochaines années? d'AGRIcarrières se poursuit de manière virtuelle. Quatre régions seront ciblées cette année grâce à la participation financière de la Commission des partenaires du marché du travail et du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.



Avec la collaboration des Centres d'emploi agricole (CEA) et des fédérations régionales de l'UPA, AGRIcarrières se déplacera virtuellement le temps d'un avant-midi dans les régions suivantes en 2021 :

Chaudière-Appalaches : le mercredi 24 mars

Saguenay-Lac-Saint-Jean : le mardi 13 avril

Capitale-Nationale-Côte-Nord : le mardi 2 novembre

Pour consulter la programmation complète et pour vous inscrire à un colloque, rendez-vous sur CIBLE : cible.agricarrieres.qc.ca. La programmation et les inscriptions pour les prochaines régions seront disponibles sous peu!

Un nouveau métier dans le programme AgriEmploi

Accessible en tout temps, et ce, partout à travers le Québec, le programme AgriEmploi d'AGRIcarrières offre un soutien gratuit pour le recrutement, la formation et la fidélisation de la main-d'œuvre... et c'est avec grand bonheur qu'on a ajouté le métier d'ouvrier en production acéricole à la liste des 10 métiers déjà disponibles.

AgriEmploi est une initiative clé en main : le CEA recrute votre nouvel employé et ce dernier fait un stage d'expérimentation de cinq jours dans votre entreprise pour valider son intérêt et ses aptitudes pour le poste. Si le tout est concluant, le programme de 24 semaines commencera, favorisant la création d'un lien d'emploi stable avec votre nouvel employé. Un soutien financier et un service d'accompagnement par le CEA sont également offerts tout au long du programme. Trouvez votre nouvel employé en contactant le CEA de votre région : emploiagricole.com.



Agrijob : la saison débute maintenant!

Le service Agrijob est déjà à l'œuvre pour appuyer les producteurs agricoles des régions de la Montérégie, des Laurentides et de Lanaudière ayant des besoins de main-d'œuvre occasionnelle. Un service de transport des travailleurs est aussi coordonné par Agrijob. Communiquez directement avec le service Agrijob au 514 273-1503.

PRODUIT DE LA RELÈVE

Du miel récolté avec amour et passion dans la vallée Beauceronne

AUDREY DIONNE

LE PRODUIT

La Miellerie de Sophie est une jeune entreprise apicole artisanale offrant une grande variété de produits de la ruche (bonbons, cornets, miels et même bougies de cire d'abeille). Une gamme de 7 miels différents compose un arc-en-ciel de saveur pour se sucrer le bec. Les produits sont disponibles dans plusieurs épiceries et boutiques de la région de Chaudière-Appalaches. Des visites apicoles sont également offertes sur rendez-vous et selon les humeurs de dame Nature. Avec un habit d'apiculteur, il est également possible de découvrir le monde fascinant des abeilles et toutes les merveilles qu'elles peuvent nous offrir en plus d'en apprendre sur le chemin que parcourt le miel. Nouveautés en 2020, l'ouverture de la petite boutique et l'aménagement de la nouvelle miellerie. L'armoire à miel a également fait son apparition directement sur le site de l'entreprise et permet à la clientèle d'acheter les produits en libre-service quand la boutique est fermée.

LA RELÈVE

La propriétaire, Sophie Roy, est une passionnée des abeilles et transmet à son entreprise son grand amour pour l'environnement et ses incroyables ouvrières. Sophie a suivi une première formation à St-Ignace-de-Stanbridge avec Apiculture Patenaude. Elle a fait le grand saut et a acheté ses premières nucléis (bébés ruches) en 2017. Un an plus tard, elle a acheté Miel G.P. et c'est ainsi qu'en 2018, la Miellerie de Sophie est née. Elle s'est aussi inscrite au collège d'Alma pour compléter un AEC en Gestion d'entreprise apicole afin d'aller chercher le plus de connaissances possible.

CE QU'ILS EN DISENT

Les passionnés de miel pourront se délecter avec le miel crémeux aux pissenlits, onctueux à souhait, ou le fameux miel rouge, pour ne nommer que ceux-ci! Des recettes sont disponibles sur le site Web de l'entreprise au www.lamielleriedesophie.com. Elles vous permettront de déguster le miel de belle façon. Partager sa passion avec les clients et avoir la fierté de leur offrir des produits de l'abeille de qualité, purs à 100%, tout en protégeant l'environnement, c'est ce qui anime Sophie. Passez la voir à sa boutique ou son kiosque dans les marchés publics.



Les produits de la ruche sont variés à la Miellerie de Sophie.



Le fameux miel rouge de la Miellerie offre une saveur incroyable qui peut en surprendre plus d'un.

Photos: Gracieuseté La Miellerie de Sophie



EN BREF



La Journée Relève, c'est bientôt

Le 10 avril 2021, ce sera la Journée provinciale de la relève agricole. La FRAQ vous a concocté un menu alliant activités régionales et provinciales dans le respect de la situation actuelle. Le concours Photo Desjardins sera lancé à ce moment. Sortez vos albums photos de l'année et trouvez vos meilleurs clichés, ce sera bientôt le temps de nous les envoyer.

Nous procéderons également au lancement de notre nouvelle plateforme de membership. Fiers de notre travail avec Yapla, notre nouvelle

plateforme vous permettra de facilement adhérer et renouveler à la relève. Il sera désormais possible de s'inscrire à nos événements directement sur notre site Web.

Élément vraiment intéressant, les membres pourront accéder à leur propre « espace membre » pour avoir des accès exclusifs à des vidéos, documents et tarifs réduits pour des activités. Le 10 avril est donc une journée à ne pas manquer !



Journée Relève
C'est le printemps,
Tous en mouvement!



Des nouvelles de l'AJRQ

FRÉDÉRIC MARCOUX,
COORDONNATEUR AJRQ

La 41^e assemblée générale annuelle de l'Association des jeunes ruraux du Québec (AJRQ) s'est déroulée le 27 février dernier. En raison de la pandémie, l'événement s'est tenu de façon virtuelle, mais les membres ont tout de même pu échanger sur différents éléments. Une chose est certaine, la passion rurale de la jeunesse est encore bien vivante!

La rencontre a permis de faire le récapitulatif d'une année marquée par la COVID-19. L'important était de se retrouver tous ensemble et de s'assurer de passer un bon moment. La rencontre avec l'humoriste Mathieu Dufour a permis de terminer l'après-midi sur une bonne note. L'artiste est d'ailleurs en nomination dans deux catégories au prochain Gala des Oliviers.

Les membres du nouveau Comité exécutif ont aussi profité de l'occasion pour remercier Catherine Bourdeau pour son implication au sein du comité exécutif, et ont accueilli Alexandra Labbé qui siégera à sa place durant la prochaine année.

L'AJRQ n'a pas manqué l'occasion de reconnaître l'engagement de la jeunesse rurale, en annonçant les deux personnalités AJRQ de l'année 2020. Le titre chez les 15 ans et moins a été remporté par Marina Faucher du CJR Bassin-de-La-Chaudière, tandis que le prix a été décerné à Léonie Michon du CJR Bagot/Saint-Hyacinthe chez les 16 à 25 ans.



Des solutions d'accès
à la propriété agricole

DÉJÀ 10 ANS DE PARTENARIAT AVEC LA RELÈVE AGRICOLE



**Geneviève Grossenbacher et James Thompson,
Notre petite Ferme, Lochaber-Partie-Ouest**

« Après notre expérience sur la plateforme agricole de l'Ange-Gardien, le FIRA nous a soutenus afin de nous installer sur la ferme de notre choix avec leur programme de Location-achat. Aujourd'hui, nous avons pu l'acheter grâce à l'option d'achat exclusive. »



**Alexandre Prémont
Axel Holstein, Honfleur**

« Pour réussir le transfert de la ferme, il me fallait une autre approche. La location-achat m'a permis de reporter l'achat d'une partie des terres. »

**VOUS AVEZ 39 ANS OU MOINS
ET ÊTES ENTREPRENEUR AGRICOLE OU EN VOIE DE LE DEVENIR**
LOCATION-ACHAT DE TERRE • PRÊT DE MISE DE FONDS

lefira.ca

Pour une évaluation préliminaire de votre projet sans obligation,
communiquez avec nous! 1 855 270-3472

— ROULEZ —
ROUGE
Roulez Honda

**RETROUVEZ
VOTRE LIBERTÉ**



PIONEER 520 2021

Tout le travail et tout le plaisir

Besoin de puissance supplémentaire? Le Pioneer 520 est doté d'un moteur amélioré de 518 cm³ refroidi par liquide. Cette cylindrée accrue de 43 cm³ augmente le couple et la performance de bas à moyen régime et facilite les tâches et la conquête des sentiers difficiles.

  Honda Outdoors   @HondaOutdoors

Portez toujours des vêtements protecteurs lorsque vous conduisez. Veuillez respecter l'environnement. Conformez-vous aux lois et lisez attentivement votre manuel du propriétaire avant de conduire. Le modèle illustré et les spécifications sont sujets à changement sans préavis. Visitez honda.ca pour de l'information additionnelle sur la sécurité.

